

Vu de Flandre

par Carl Devos/

Politologue à l'Université de Gand.

N'ATTENDONS PAS 2019 POUR ROUVRIRE LE COMMUNAUTAIRE

Tenant sa promesse faite à la coalition gouvernementale fédérale, la N-VA se retient de mettre la réforme de l'Etat sur le tapis de l'actuelle législature. Elle se montre même loyale à la sixième réforme institutionnelle qu'elle avait tant combattue lors de la législature précédente. Mais le parti nationaliste flamand ne le fait pas de bonne grâce : s'il a mis ses ambitions communautaires au frigo, il ne les a pas enterrées pour autant. La N-VA se plie toutefois à cette nouvelle réalité. En Flandre, le prétexte qu'elle n'avait pas d'autre choix lui réussit bien : elle était la seule formation politique à avoir demandé à poursuivre la réforme de l'Etat et elle ne voulait pas manquer l'occasion d'en lancer d'autres, surtout socio-économiques, dans un gouvernement sans socialistes. En outre, le parti de Bart De Wever sait que les thèmes communautaires ne sont pas prioritaires pour les citoyens, même pour ses propres électeurs.

Pourtant, il apparaît parfois que cette omerta communautaire lui pèse, surtout lorsqu'on lui assène que la Belgique a davantage changé la N-VA que l'inverse. Le reproche que le parti « se belgicise » affecte certains de ses membres, et de nombreux élus N-VA annoncent que les revendications communautaires reviendront sur la table en 2019. Or, pour leurs opposants, c'est justement parce que la demande émane de la N-VA qu'il faut faire l'impasse sur une prochaine réforme de l'Etat.

Une telle attitude est irresponsable. Il ne faut pas éluder l'aspect communautaire pour combattre la N-VA, tout comme il faut éviter de parler du communautaire dans le seul but de lui plaire. En réalité, les problèmes communautaires doivent être abordés comme tous les autres, tout simplement parce que c'est la responsabilité des décideurs de le faire. L'accord visant à bannir le thème communautaire jusqu'en 2019 a un effet étourdissant et aveuglant : généralement, il ne suffit pas d'ignorer un problème politique pour le faire disparaître...

L'histoire récente a montré en outre que la pression communautaire doit trouver à s'échapper. Tôt ou tard, le barrage

finit par céder. Après les élections de 2007, de nombreux Flamands voulaient une réforme institutionnelle. Yves Leterme a échoué coup sur coup. Mais la pression s'est accumulée : elle avait commencé à s'exprimer avec la quatrième réforme, en 1992, et elle s'est amplifiée à partir de 2001, parce que la réforme de l'Etat, cette année-là, a déçu de nombreux Flamands. Cette pression a débouché en 2010 sur la plus longue formation gouvernementale de mémoire d'homme et sur l'une des plus grandes

réformes de notre propre histoire. Il suffit d'un peu de bon sens pour éviter qu'un tel scénario ne se reproduise. Et pour permettre à la pression communautaire de s'échapper progressivement et de manière contrôlée. Une telle approche est surtout nécessaire pour améliorer l'administration du pays : l'organisation précise de l'Etat est un moyen, non une fin en soi.

Ce n'est pas parce qu'on ne peut pas en parler qu'aucun défi communautaire ne se présente dans l'intervalle. La mise en œuvre de la sixième réforme de l'Etat révèle la nécessité d'un affinement ou d'une adaptation. La manière dont les entités fédérées et l'Etat fédéral se bousculent dans la poursuite commune des obligations budgétaires européennes est néfaste pour chacune des parties. Le gouvernement wallon refuse d'accepter l'issue de la nouvelle loi de financement, bien trop complexe. N'est-ce pas un problème grave ? La nomination des bourgmestres francophones de la périphérie bruxelloise n'est pas encore bien réglée. La communauté métropolitaine de Bruxelles risque de devenir une source d'irritation. Les soins des personnes âgées dans la capitale commencent à poser problème. Et cetera.

Nos décideurs vont-ils faire l'impasse sur les dysfonctionnements de notre modèle politique jusqu'en 2019, pour ensuite les ignorer ? Juste pour éviter que la N-VA y trouve son avantage ? Ou vont-ils prendre le taureau par les cornes pour offrir aux citoyens une meilleure gestion des affaires publiques ? Cette question ne peut pas attendre 2019. ●